

Ville de PHALSBOURG

COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 10 décembre à 20h00

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Dany KOCHER, Maire.

Présents :

Dany KOCHER, Odette GULLY, Francis DIETRICH, Josiane SCHNEIDER, Richard LAUCH, Jean-Pierre KLEIN, Jean-Marc SCHNEIDER, Rémy SCHNEIDER, Nadine MEUNIER, Patrick VIALANEIX, Claudie KAISER, Christiane LEHE, Alain PETTMANN, Bruno SCHNEIDER, Jérémie PHILLIPPS, Ekrem KILIC, Elsa AYDIN, Jean-Marc TRIACCA, Denis SCHNEIDER, Véronique MADELAINE, Jean Louis MADELAINE

Absents excusés :

Isabelle GUYENOT qui donne procuration à Nadine MEUNIER

Sandrine LOUIS qui donne procuration à Dany KOCHER

Audrey WILHELM qui donne procuration à Richard LAUCH

Sandra PARISOT qui donne procuration à Véronique MADELAINE

Didier MASSON qui donne procuration à Denis SCHNEIDER

Absents :

Sébastien ZORILA

COMMUNICATIONS

D 2018-54 Bail de location des locaux de la Trésorerie 5 rue de la Gare à Phalsbourg du 01.11.2018 au 31.10.2026

D 2018-55 Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension de la buvette de la salle vauban

D 2018-56 Convention d'occupation locaux Salle Weill pas Association FITNESS MOVE

D 2018-57 Bail de location du logement 3 rue du Maréchal Foch à Phalsbourg à Serge FRITSCH

D 2018-58 Convention relative au fonctionnement du RAM

D 2018-59 Marché de travaux – Réfection du pan inférieur sud Eglise catholique (lot unique)

D 2018-60 Convention de location de la Salle Glassmann à l'Association Aéromodélisme Club les Eperviers de Pfalzweyer

D 2018-61 Avenant n°1 au marché de travaux Réhabilitation des anciens ateliers municipaux – lot 5 Électricité

D 2018-62 Honoraires de géomètre pour la réalisation d'un procès-verbal d'arpentage rue du Curé Christophe

D 2018-63 Convention d'occupation des locaux de la Salle Weill par le Foyer d'accueil spécialisé « La Licorne »

D 2018-64 Convention d'occupation des locaux école primaire TM par l'Ass Qi-Gong des 4 saisons

D 2018-65 Honoraires de géomètre pour la réalisation du rétablissement des limites foncières – Section 29 n° 364, 419, 420, 366, 367 et 368

Approbation du Conseil municipal précédent :

Aucun Conseiller municipal ne s'oppose au compte-rendu du Conseil municipal précédent du 8 octobre 2018

2018-VII-1 Secrétariat de séance du Conseil municipal

Vu l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après délibération, nomme Josiane SCHNEIDER comme secrétaire de séance du Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES

2018-VII-2 Comité Technique :

Le Conseil municipal à désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants au sein du Conseil municipal pour siéger au Comité Technique.

Les 3 membres titulaires désignés sont : **M. Patrick VIALANEIX, M. Jean-Pierre KLEIN, M. Jean-Louis MADELAINE**

Les 3 membres suppléants désignés sont : **M. Jean-Marc TRIACCA, M. Bruno SCHNEIDER, M. Alain PETTMANN**

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES FINANCIERES

2018-VII-3 Tarif de Location de longue durée de la Place d'Armes :

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de louer un quart de la Place d'Armes au tarif de 300 € la semaine.

Adopté à l'unanimité

2018-VII-4 Reversement du solde Contrat Enfance Jeunesse 2017 et versement d'un deuxième acompte à Phalsbourg-Loisirs au titre du Contrat Enfance Jeunesse 2018

Le Conseil municipal, après délibération :

- Approuve le versement du solde du Contrat Enfance Jeunesse 2017 d'un montant de 27 874 € à l'association Phalsbourg-Loisirs.
- Approuver le versement d'un deuxième acompte de 10 000 € au titre du Contrat Enfance Jeunesse 2018
- Autorise M. le Maire à signer un avenant à la convention financière.

Adopté à l'unanimité

2018-VII-5 Modifications budgétaires Budget Général et modification du tableau des AP-CP (annexe n° 1)

Le Conseil municipal, après délibération, accepte les modifications budgétaires suivantes :

Dépenses d'Investissement :

Opération 219 : compte : 2315 : fonction : 814 : + 21 000 €
Opération 220 : compte : 2113 : fonction : 414 : + 12 000 €
Opération 221 : compte : 2313 : fonction : 411 : + 755 000 €

Le budget général présente actuellement un excédent de 2 859 920 € qui passera ainsi à 2 071 920 €.

Ces modifications devraient permettre l'aménagement des abords de l'aire de jeux, la rénovation de l'éclairage public rue du 23 Novembre, l'extension de la buvette de la Salle Vauban.

Le Conseil municipal, après délibération, accepte les modifications effectuées au tableau des AP-CP, (lignes grisées du tableau en annexe).

Adopté à la majorité

2 abstentions : Denis SCHNEIDER et Didier MASSON par procuration.

PERSONNEL

2018-VII-6 Recensement de la population - rémunération des agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu début 2019.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- autorise le Maire à procéder au recrutement des agents recenseurs,
- fixe leur rémunération nette suivante :
 - 1,50 € par bulletin individuel
 - 1 € par feuille de logement
 - 30 € par séance de formation.

Adopté à l'unanimité

DIVERS

A la demande de certains élus, il a été rajouté un point supplémentaire :

2018-VII-7 Absences de M. Sébastien ZORILA, Conseiller municipal

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la démission d'office d'un conseiller municipal absent trois fois consécutivement sans excuse. Le même Code prévoit la possibilité d'exclusion d'un Conseiller municipal après cinq absences consécutives, sans raison valablement motivée.

L'on dénombre pour M. ZORILA, 7 absences sans excuses.

Le Conseil Municipal,
après délibération,

statue sur son exclusion au sein du Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20H20

Il s'en suit un débat sur le thème des « gilets jaunes ».